

RAPPORT LTE

APICIL AM – 2020

Echelle de confidentialité	Niveau de dommage lié à la divulgation de l'information	Règles de diffusion
Public	Nul	Information pouvant être diffusée sans restriction et sans liste de diffusion.

SOMMAIRE

RAPPORT LTE	1
APICIL AM – 2020	1
SOMMAIRE	2
1 Introduction	3
2 Contexte et politique ISR.....	3
3 Démarche générale au niveau de l’entité.....	5
3.1 Gouvernance.....	5
3.2 Trajectoire ISR.....	5
3.3 Critères d’analyse ESG	6
3.4 Périmètre ESG.....	7
3.5 Recours à des fournisseurs	7
3.6 Méthodologie de notation MSCI ESG.....	7
3.7 Information des porteurs.....	9
3.8 Adhésion à des chartes et labellisation.....	9
3.9 Politique de risque ESG	10
4 Informations relatives à la prise en compte des indicateurs dans la politique d’investissement	10
4.1 Nature des critères pris en compte et informations utilisées.....	10
4.2 Intégration des résultats dans la politique d’investissement.....	11
4.3 Résultats chiffrés.....	11
4.4 Mise en œuvre d’une stratégie d’engagement auprès des émetteurs.....	12
4.5 Mise en œuvre d’une stratégie d’engagement auprès des sociétés de gestion	12

1 Introduction

Le présent rapport porte sur l'année 2020, année d'intégration de la société de gestion Roche-Brune dans le périmètre d'APICIL AM et de déploiement d'une démarche ESG tant pour les OPC que pour les mandats institutionnels ;

L'article 173 requiert des acteurs financiers la transparence sur les modalités de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur politique d'investissement ainsi que sur les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique pour répondre à l'objectif de limitation du réchauffement global de la planète à +2°C. Son décret d'application prévoit deux types d'information sur lesquels les sociétés de gestion doivent s'exprimer :

- **Des informations relatives à l'entité.** Il s'agit d'informations générales concernant la stratégie des sociétés de gestion de portefeuille en matière de prise en compte des informations ESG dans leurs politiques d'investissement et, le cas échéant, de gestion des risques. Elles doivent être communiquées par toutes les sociétés de gestion de portefeuille.
- **Des informations relatives à la prise en compte par l'entité des critères ESG dans la politique d'investissement des OPC de plus de 500 millions d'euros.** Il s'agit d'informations concernant la manière dont les critères ESG sont insérés et exploités dans les processus de décision d'investissement et, le cas échéant, de gestion des risques de chacun des OPC. Pour les sociétés de gestion, une déclaration doit être faite pour chaque OPC « référencé » dont l'actif net est supérieur ou égal à 500M€. Pour APICIL AM, cela a concerné un fond dédié au groupe en 2020.

2 Contexte et politique ISR

Groupe APICIL

« Par une **relation proche et attentionnée, soutenir toutes les vies, toute la vie** »

Dans l'ADN du groupe APICIL , groupe de protection sociale, depuis plus de 80 ans et au cœur de notre système de gouvernance, la **démarche de responsabilité sociétale vise à créer de la valeur tout en nous adaptant aux mutations de notre société** et en respectant nos valeurs qui sont l'Excellence, le Partage et l'Engagement. Notre mission est de protéger et servir nos parties prenantes. Ainsi, fin 2018, le groupe APICIL a obtenu la note de 54/100 délivrée par une agence de notation sociale et environnementale, note reflétant les fondements historiques du groupe, la pertinence du modèle de gouvernance et confirmant le déploiement de la politique RSE dont le crédo est de lutter contre les vulnérabilités.

Des actions comme notre politique RH, notre engagement pour lutter contre les vulnérabilités, nos investissements sur le terrain de l'innovation sociale ou encore notre volonté de changer le regard sur le handicap nous permettent d'être reconnu comme une **entreprise engagée et responsable durablement**.

Le tableau suivant présente les indicateurs clés relatifs à la performance extra-financière du Groupe APICIL en 2019, en lien avec nos 4 axes majeurs. La totalité des indicateurs et leur performance sont présentées à la fin de cette déclaration.

Les indicateurs clés de performance RSE du Groupe APICIL

Thématique	Risques	Indicateurs de suivi
Combattre la vulnérabilité	Manque d'accessibilité à l'assurance	Part des aides individuelles de l'action sociale
	Augmentation des fragilités sociales	Part des dépenses utilisées pour les axes prioritaires
Prendre en compte les évolutions sociales environnementales	Impacts environnementaux et sociaux liés aux investissements	Intensité carbone des portefeuilles
	Impacts environnementaux directs	Moyenne des émissions de CO ₂ de la flotte auto Nombre moyen de ramettes achetées par employé
Protéger les données et combattre la fraude	Fraude, blanchiment d'argent et corruption	Taux de formation des nouveaux entrants à la LCBFT
	Perte, vol et mauvaise utilisation de données à caractère personnel	Taux de formation des collaborateurs à la protection des données
Répondre aux exigences citoyennes	Inadéquation des compétences avec l'évolution des métiers	Taux de collaborateurs formés sur l'année
		Taux de rotation du personnel (<i>turnover</i>)
	Baisse de l'attractivité et hausse de la volatilité client	Indicateur de recommandation client (<i>Net Promoter Score</i>)
	Dégradation du climat social	Taux d'absentéisme Score égalité homme-femme

Source : APICIL, rapport de performance extra-financière 2019

A la suite du résultat de cette étude, deux axes principaux d'amélioration ont été définis en 2019 : **développer l'investissement socialement responsable et réduire notre impact environnemental**.

Ainsi, l'investissement socialement responsable promu par APICIL AM s'inscrit dans le cadre de la politique RSE du groupe.

La société de gestion APICIL AM

APICIL AM est le fruit de la réunion des équipes de gestion financière d'APICIL, de GRESHAM en 2018 et de Roche-Brune en 2020.

APICIL AM est spécialisée dans la gestion obligataire et actions sous différentes enveloppes (mandat/opc) et stratégies. APICIL AM gère d'une part des actifs pour le compte du groupe APICIL dans le cadre de mandats et fonds dédiés et d'autre part des OPC ouverts commercialisés en interne (UC notamment) et en externe. L'encours global est d'un peu plus de 10 Milliards au 31/12/2020.

Roche-Brune, spécialisée en gestion action active, a initié une démarche ESG depuis 2009. Cet historique et cette expertise d'analyse servent désormais un périmètre plus large d'encours et de classes d'actif.

L'année 2020 est marquée par la définition et le début du déploiement d'une politique ISR sur un périmètre plus large, au-delà des fonds Roche-Brune déjà labellisés, notamment sur les mandats institutionnels pour le Groupe.

3 Démarche générale au niveau de l'entité

3.1 Gouvernance

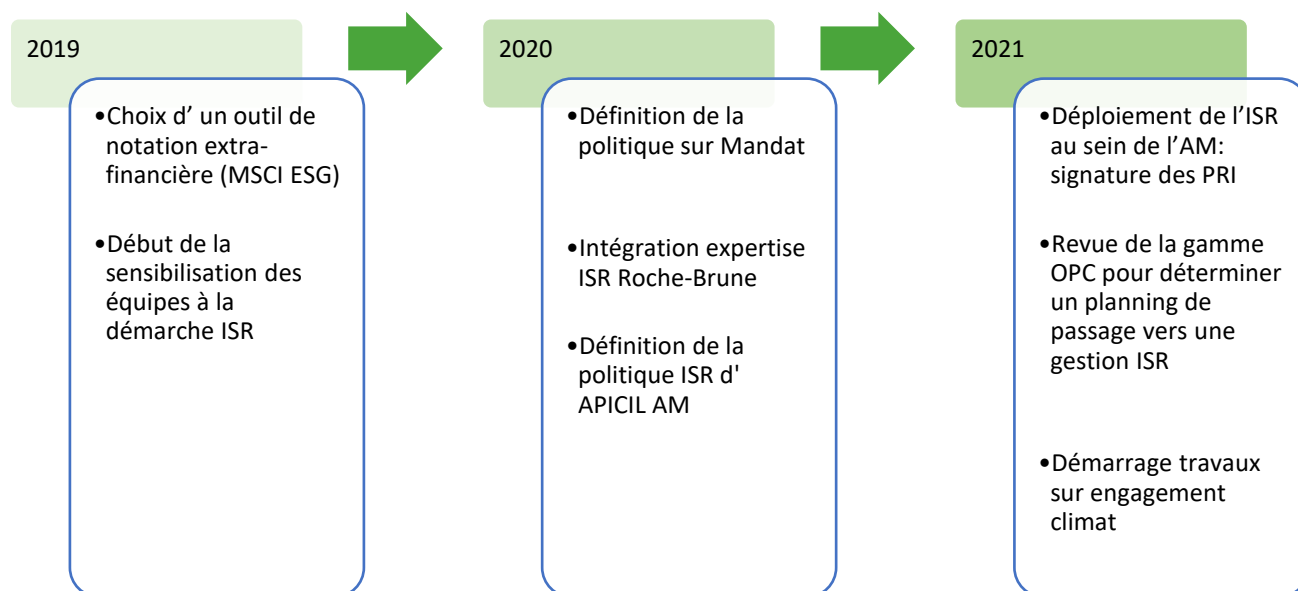
Un comité ISR transverse semestriel anime le dispositif et définit les plans d'actions. Il réunit le Directeur de la Gestion, les responsables de pôles de gestion et le coordinateur ISR (la Secrétaire Générale d'APICIL AM), et le RCCI. Il a pour objet de fixer les jalons de déploiement de la démarche ISR, d'évoquer toute analyse spécifique, de coordonner les interactions avec le Groupe et les prestataires, de faire évoluer les critères, le reporting client.

Les comités de gestion spécialisés intègrent un volet ISR dans le cadre de la validation des émetteurs.

En 2020, la Secrétaire Générale a animé des ateliers avec la Direction des Investissement et la gestion d'APICIL AM pour définir également la politique ISR sur les mandats.

3.2 Trajectoire ISR

APICIL AM se fixe des jalons dans sa démarche



Statut des Actions

Nature	Statut
Définition de la politique ISR APICIL AM	terminé
Déploiement dans la gestion ISR	en cours de déploiement
Mise en place reporting ISR sur les nouveaux portefeuilles avec politique ISR	en cours de déploiement
Calcul Notation ESG sur les portefeuilles	en cours de déploiement
Calcul Intensité carbone (scope 1 et 2) du portefeuille	en cours de déploiement
Politique Vote : intégration de critères spécifiquement ESG	terminé
Engagement émetteur	à venir
Politique Climat	à venir
Adhésion au PRI	à venir
Stratégie de certification	à venir
Intégration des risques ESG dans la Politique de Risque	à venir
Intégration des risques ESG dans les Due Diligence	à venir

terminé
en cours de déploiement
à venir

En 2021, il est prévu d'étendre la démarche ISR à la gamme d'OPC géographiques et de lancer un fond « Green Bond ». La société adhèrera au PRI dans la continuité de l'adhésion du Groupe.

3.3 Critères d'analyse ESG

Cette démarche s'articule autour des axes suivants

- Des exclusions d'émetteurs

- Une démarche d'intégration c'est-à-dire des critères de notation minimaux ESG pour intégrer un émetteur
- La prise en compte de l'actualité ESG au travers des controverses
- Une analyse approfondie des critères ESG pris en compte par les autres sociétés de gestion dans le cadre de la sélection d'opc externes

3.4 Périmètre ESG

La démarche d'intégration ESG couvre au 31/12/2020 :

- Les mandats soit 82% de l'encours total de 10 Mds
- Les OPC Roche-Brune pour 1% de l'encours total

3.5 Recours à des fournisseurs

Analyse ESG

Apicil AM utilise des données extra-financières issues de la plateforme MSCI ESG pour évaluer les émetteurs sur les axes E/S/G. Elles incluent des indicateurs, des notations et des informations descriptives sur l'activité des émetteurs. Les enjeux ESG incluent une mesure de la vulnérabilité au changement climatique.

Vote en AG

APICIL AM est assistée dans l'analyse des résolutions par deux prestataires indépendants, ISS sur les OPC et PROXINVEST sur les mandats et fonds dédiés. Ces derniers conseillent la société de gestion dans la formalisation de la politique et dans l'exécution des votes.

3.6 Méthodologie de notation MSCI ESG

La méthodologie MSCI ESG est basée sur une évaluation des risques et opportunités portés par l'entreprise dans ses dimensions environnementales, sociales et de gouvernance.

L'analyse effectuée par MSCI ESG, et la notation qui en découle, cherche à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les coûts non anticipés qui pourraient apparaître à moyen/long terme pour une entreprise liés à des enjeux ESG non maîtrisés ?
- Quels enjeux ESG représentent des opportunités futures ?

Et plus spécifiquement :

- Quels sont les risques/opportunités clés ?
- Quelle est le degré d'exposition aux risques ESG ? Comment ce risque est-il géré ? Comment l'entreprise se situe par rapport à ses pairs (secteurs) ?

La méthodologie de notation repose sur l'identification des enjeux clés type pour chaque dimension E, S, G d'une entreprise. Au départ une trentaine d'enjeux sont identifiés (voir tableau page suivante).

Ces enjeux clés différents d'un secteur et d'une entreprise à l'autre (le traitement des déchets sera ainsi prépondérant sur une entreprise du secteur de la chimie, le financement de la transition énergétique le sera pour le secteur financier). Finalement, une dizaine de thématiques est retenue et celles-ci pondérées pour évaluer les risques et expositions.

Les étapes de la notation peuvent se résumer ainsi :

1. Mesure des expositions aux risques E/S/G
2. Mesure de la couverture de ces risques par l'entreprise sur chaque pilier
3. Evaluation des opportunités du secteur et de la saisie de ces opportunités par l'entreprise
4. Existence de pratiques contestables (controverses) ? Un cas de controverse est défini comme une situation en cours dans laquelle les opérations et/ou les produits d'une entreprise auraient un impact négatif sur l'environnement, la société et/ou la gouvernance (ex violations des réglementations applicables, de normes internationales, litiges, pratiques anti concurrentielles...).

Piliers	sous thèmes	enjeux
Environnement	Changement Climatique Ressources naturelles Pollution et déchets Opportunités environnementales	Emissions carbone de l'entreprise Empreinte carbone des produits Financement d'activités à impact environnemental vulnérabilité au changement climatique Stress sur les ressources hydriques bio diversité et utilisation des ressources naturelles Extraction des matières naturelles Emissions toxique et traitement des déchets Emballage et déchets liés Déchets électroniques Opportunités dans les technologies vertes Opportunités dans les constructions vertes Opportunités dans les énergies renouvelables
Social	Capital Humain Fiabilité du produit Opposition des actionnaires Opportunités dans le domaine social	Gestion de la main d'œuvre Santé et sécurité au travail Développement du capital humain condition de travail des chaînes d'approvisionnement Qualité des produits et sécurité Sécurité chimique Protection des consommateurs Protection des données Investissement responsable Risque démographique et santé Approvisionnement controversé - Relation à la société civile Accès aux moyens de communications Accès aux services Financiers Accès aux soins Opportunité dans le domaine de l'alimentation et de la santé
Gouvernance	Gouvernance de l'entreprise Pratique des affaires	Conseil d'administration Politique de Rémunération actionnariat Présentation des comptes Ethique des affaires Transparence fiscale

La résultante de ces étapes donne une notation sur une échelle de 1 (mauvais) à 10 (excellent) transposé enfin en lettre.

Notation	Score final ajusté de l'industrie
AAA	8,6 – 10,0
AA	7,1 – 8,6
A	5,7 – 7,1
BBB	4,3 – 5,7
BB	2,9 – 4,3
B	1,4 – 2,9
CCC	0,0 – 1,4

Source : MSCI ESG

3.7 Information des porteurs

Un reporting ISR spécifique est tenu à disposition trimestriellement des clients pour les fonds présentant une démarche ISR .

Il contient

- La note ESG globale de l'OPC et de son benchmark
- Le taux de sélectivité en cas de mise en place de filtre ISR
- La proportion et le nombre d'émetteurs couverts par l'analyse
- Des indicateurs d'impact suivis pour les OPC labellisés
- De L'empreinte carbone de l'OPC (scope 1+2)
- Un rappel de la méthodologie
- Les meilleures et plus basses notes des émetteurs en portefeuille et les variations par période

Pour les fonds labellisés, le code de transparence AFG est également complété et mis à disposition des investisseurs sur notre site internet.

3.8 Adhésion à des chartes et labélisation

Deux fonds de la gamme Roche-Brune disposent du label ISR (Roche-Brune Europe Actions et Roche-Brune Zone Euro Actions). Il est prévu une extension de la politique de labélisation à d'autres OPC en 2021 avec notamment la création d'un fond Green Bond labellisé.

Le Groupe APICIL et APICIL AM prévoient une adhésion au PRI en 2021.

3.9 Politique de risque ESG

La politique de risque intégrera les risques ESG en 2021.

4 Informations relatives à la prise en compte des indicateurs dans la politique d'investissement

4.1 Nature des critères pris en compte et informations utilisées

3 types de critères sont pris en compte

EXCLUSIONS

Pour les émetteurs privés il s'agit :

- Des Sociétés non conformes au Global Compact
- Des Sociétés non conformes aux Conventions d'Ottawa et d'Oslo *
- Des Sociétés ayant des liens avec les armes controversées
- Des Divertissements pour adultes (> 25% du Chiffre d'Affaires)
- Des Jeux d'argent (> 25% du Chiffre d'Affaires)
- Du Tabac (> 25% du Chiffre d'Affaires)
- De la Production d'énergie thermique au charbon (> 25% du Chiffre d'Affaires)

*s'applique à l'ensemble des sociétés de gestion françaises

Pour les émetteurs souverains

A ce stade, il n'y a pas de critères d'exclusion sur les OPC ouverts.

CRITERES D'INTEGRATION ESG

Dans le cadre de l'Investissement Socialement Responsable (ISR), l'approche Best-in-class est un type de sélection ESG consistant à privilégier/éviter les entreprises les mieux/moins bien notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur par rapport à l'indice boursier servant de base de départ.

L'approche Best-in-universe est un type de sélection ESG consistant à privilégier/éviter les émetteurs les mieux/moins bien notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité, en assumant des biais sectoriels, puisque les secteurs qui sont dans leur ensemble considérés plus vertueux seront plus représentés.

Au sein d'APICIL AM les OPC ayant une gestion active (faisant peu ou pas référence à un indice) utilisent une approche *best in universe*, les OPC ayant une gestion plus répliquative (sectorielle ou géographique) utilisent une approche *best in class*.

APICIL AM – RAPPORT LTE

1er juillet 2021

Ces approches visent un taux de sélectivité a minima de 20%.

CONTROVERSESES

Les émetteurs présentant des niveaux des controverses graves sont exclus des investissements des OPC déployant la démarche ISR .

4.2 Intégration des résultats dans la politique d'investissement

Le process d'exclusion sectoriel et d'intégration est effectué en amont des investissements. Il vient restreindre l'univers initial ; Les approches d'intégration Best in Universe sur la gamme Roche Brune ou Best in class sur les mandats viennent définir des seuils de notation minimales en deçà desquels l'investissement n'est pas réalisé .

Ce seuil est de

- 4,13 sur la note ESG des fonds Roche-Brune
- 3 sur les piliers ESG pour les mandats

Le changement de notation est suivi mensuellement. En cas de dégradation en deçà des seuils la politique est la suivante

- Cession sous 6 mois pour les fonds Roche-Brune
- Cession ou maintien suite analyse et validation du mandat

En 2020, il y a eu 8 émetteurs dégradés qui ont été sortis des portefeuilles OPC.

Concernant la part de titres non notés, elle ne doit pas excéder 10% pour les fonds Roche-Brune.

4.3 Résultats chiffrés

Le tableau ci-dessous présente les notations et intensité carbone des mandats et OPC suivis

	Nom	Type	encours en millions	NOTATION ESG			INTENSITE CARBONE (Tonnes CO2/ M€ - SCOPE 1 + 2)		
				PF	PF	BENCHMARK	PF	PF	BENCHMARK
				31/12/2019	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2020
MANDAT	GROUPE APICIL	Gestion Institutionnelle	8 532		6,08		93,4	83,2	
OPC	API RETRAITE DIV	Gestion Diversifiée	531		6,83	6,68		170,5	163,9
OPC	ROCHE BRUNE EUROPE ACTION	Gestion Action	44		5,36	5,6		95	205
OPC	ROCHE BRUNE ZONE EURO	Gestion Action	60		5,6	5,6		105	205

échelle Notation ESG : 0 (mauvais) -10 (excellent)

4.4 Mise en œuvre d’une stratégie d’engagement auprès des émetteurs

L’engagement actionnarial est mis en œuvre au travers de l’exercice de la politique de vote. Il n’y a pas à ce stade de démarche de dialogue spécifique engagée auprès des émetteurs.

Une politique de vote existe historiquement au sein du groupe APICIL depuis 2008 et porte des principes de protection des intérêts des actionnaires et de défense du patrimoine des ayant-droits de ses portefeuilles. Elle s’attache à respecter ses valeurs et notamment le souci de la promotion de l’entrepreneuriat, le respect d’un juste partage des richesses de l’entreprise et l’assurance de la durabilité des actifs.

APICIL AM est conseillée dans l’analyse des résolutions par deux prestataires indépendants, ISS sur les OPC et PROXINVEST sur les mandats et fonds dédiés. Ces derniers assistent la société de gestion dans la formalisation de la politique et dans l’exécution des votes.

En 2020, nombre d’assemblées générales pour lesquelles APICIL AM a exercé des droits de vote :

	Nombre d’AG	Nombre de résolutions	Taux de rejet	Nombre d’abstention
OPC Gamme Roche-Brune	77	1258	13%	0
OPC dédiés groupe APICIL	27	641	29%	0

Les taux de rejets les plus importants concernent la rémunération des dirigeants et les programmes d’émission de titres (notamment en l’absence de droits préférentiels de souscription)

4.5 Mise en œuvre d’une stratégie d’engagement auprès des sociétés de gestion

Le contenu des Due Diligence effectuées s’enrichira en 2021 d’un volet ISR afin de vérifier la cohérence des pratiques des sociétés de gestion avec la politique définie en 2020.